

103422302  
MBE/MBE/

**PROCURATION POUR ACQUERIR**

**Le soussigné :**

Monsieur Yann **TRICHARD**, agissant en qualité de président de l'établissement public dénommé **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NANTES SAINT-NAZAIRE**, établissement public administratif, dont le siège est à NANTES CEDEX 4 (44105), 16 quai Ernest Renaud CS 70515, identifiée au SIREN sous le numéro 130 008 105 00012.

Fonction à laquelle il a été renouvelé le 26 novembre 2021,

Domicilié au titre de ses fonctions au siège dudit établissement et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Figurant ci-après sous la dénomination "le constituant" ou "le mandant".

Désigne pour mandataire spécial :

Madame Laurence **VERNAY**, 1ère vice-Présidente de la **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NANTES SAINT-NAZAIRE**, domiciliée au titre de ses fonctions au siège de ladite Chambre Consulaire,

A l'effet de conclure un avant-contrat de vente au profit de :

L'établissement public dénommé **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NANTES SAINT-NAZAIRE**, Etablissement public administratif, dont le siège est à NANTES CEDEX 4 (44105), 16 quai Ernest Renaud CS 70515, identifiée au SIREN sous le numéro 130 008 105 00012.

Par :

La Société dénommée **BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST**, Société anonyme coopérative à capital Variable, dont le siège est à SAINT-GREGOIRE (35760), 15 boulevard de la Boutière CS 26858, identifiée au SIREN sous le numéro 857500227 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Moyennant le prix de **VINGT-SEPT MILLIONS HUIT CENT MILLE EUROS (27 800 000,00 EUR)** payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente,

Et la prise en charge par le constituant du montant de la TVA résiduelle collectée par la **BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST**, à hauteur de **DEUX CENT SOIXANTE-SIX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-QUATRE EUROS (266 444,00 EUR)**.

Du bien ci-après désigné :

**IDENTIFICATION DU BIEN**

**DESIGNATION**

**A SAINT-HERBLAIN (LOIRE-ATLANTIQUE) 44800 1 Rue Françoise Sagan,**

Un ensemble immobilier comprenant :

- un immeuble de bureaux classé ERP deuxième catégorie édifié en rez-de-jardin sur 3 étages,
- 40 places de parking souterraines équipées de 7 bornes de recharge électrique,

4

- 334 places de parking extérieures dont 4 places équipées de bornes de recharge électrique.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
CO	131	rue Françoise Sagan	03 ha 73 a 84 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

### **MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS**

- Un nombre minimum de 430 positions de travail équipant les open-spaces et bureaux individuels des différents étages, constituées pour chacune d'entre elles (et en standard), d'un plateau de bureau avec caisson et fauteuil, à l'exclusion de tout matériel informatique.

- Un ensemble d'une centaine d'armoires Haute et centaine d'armoires Basse, réparties dans les open-spaces, bureaux individuels et diverses zones de stockage en rez-de-jardin.

- L'équipement mobilier et dispositifs de visioconférence et/ou vidéo projections associés des espaces suivants :

- En rez-de-jardin, l'amphithéâtre (2 niveaux) et sa régie spécifique
- Au rez-de-chaussée, trois salles de formation (à l'exception du matériel informatique intégré au mobilier), une salle de créativité, un amphithéâtre de 50 places et sa régie
- Au R+1, une salle de réunion
- Au R+2, deux salles de réunion
- Au R+3, la salle du Conseil et celle du Comité Exécutif.

- L'équipement mobilier (hors dispositifs de visioconférence/projection) des espaces suivants :

- Au R+2, le bureau de la Direction Générale et salle de réunion attenante
- Au R+1, les 5 salles de réunion positionnées dans les espaces réaménagés dans le cadre du Flex Office, ainsi que la salle de créativité.

Il est ici précisé que le montant du mobilier susvisé est compris dans le prix de vente.

Aux charges et conditions particulières et générales que le mandataire jugera convenables et sous celles-ci-après :

### **CONDITION SUSPENSIVE DE PRET**

Le constituant déclare que l'acquisition s'effectuera avec recours à un prêt qui devra avoir les caractéristiques suivantes :

Montant maximum : VINGT-TROIS MILLIONS HUIT CENT QUATORZE MILLE SEPT CENTS EUROS (23 814 700,00 EUR).

Durée maximale : 25 ans.

Taux d'intérêt, hors frais et assurance, maximum de 3,75 %.

### **CONDITIONS GENERALES**

Verser tout dépôt de garantie ou indemnité d'immobilisation, fixer le délai de réalisation.

S'engager à prendre le bien dans l'état où il se trouve, avec toutes ses aises et dépendances.

Fixer la date d'entrée en jouissance.

Faire constituer séquestre de tout ou partie du prix pour quelque cause que ce soit relativement à l'accomplissement des conditions de la vente, ainsi que toute stipulation de pénalité.

S'engager à rembourser au vendeur le prorata de l'impôt foncier.

Faire son affaire personnelle du paiement de tous abonnements aux services et fournitures ainsi que de la souscription de toute assurance.

Faire toutes déclarations d'état civil et autres.

Déclarer notamment comme le constituant le fait ici sans en justifier et sans que ces déclarations puissent dispenser les tiers d'exiger les justifications nécessaires : qu'il n'est pas en état de redressement, de liquidation judiciaire ou de biens, ni mis sous la sauvegarde de justice, et que son identité complète est celle indiquée en tête des présentes.

Et, plus généralement, signer tous documents, contracter tous engagements, faire toutes déclarations ou démarches, donner toutes instructions en vue de permettre la signature de la promesse de vente et la réalisation des opérations prévues dans le cadre dudit acte.

### DECHARGE DE MANDAT

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial, et cela vaudra pour le mandant ratification de l'acte.

**Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, documents et pièces, substituer, élire domicile, et généralement faire le nécessaire.**

Fait à

Le

Les présentes comprenant :

- pages
- renvoi approuvé :
- blanc barré :
- ligne entière rayée :
- nombre rayé :
- mot rayé :

Signature

Paraphe(s)

*lt*

*Ben pour pour...*

*[Signature]*

